

L'extension des urgences en phase finale

Les urgences du Cateau vont être étendues, ce qui va permettre d'accueillir plus de patients dans un meilleur environnement.

Dans le but d'améliorer la qualité de prise en charge de la population et à la suite des travaux en 2014 sur l'espace de santé, le centre hospitalier du Cateau-Cambrésis a lancé en juin 2015 le chantier de l'extension du pôle d'urgences qui s'achèvera en février 2016. « Le pôle urgences se compose de trois unités : les urgences, le secteur d'unité d'hospitalisation de courte durée et l'unité de surveillance continue avec une équipe qui accueille 24h/24h les patients ayant besoin d'une prise en charge urgente ou nécessitant une surveillance médicale continue, commence Laëtitia Milleville, directrice déléguée du centre hospitalier du Cateau-Cambrésis. Ces trois secteurs sont de plus en plus sollicités avec une augmentation de la fréquentation du nombre de patients, passant de 6500 en 2006 à plus de 13000 cette année. »

Un chantier de 630 000 €

La surface totale de l'extension est de 164 m² avec la création de cinq chambres individuelles complètement équipées, accessible aux personnes à mobilité réduite et d'une salle de soins. « Le nombre de passage de plus en plus important a nécessité qu'on puisse aujourd'hui agrandir nos



Laëtitia Milleville, directrice déléguée du centre hospitalier du Cateau-Cambrésis, Serge Siméon président du conseil d'administration et l'entreprise Saniez devant l'extension.

locaux. Cette extension des urgences a été réfléchi avec les équipes médicales et paramédicales du service pour organiser cette extension architecturale en fonction des besoins des patients et l'optimisation des conditions de travail. On a décidé de faire cette extension et d'y intégrer la surveillance continue organisée avec des chambres individuelles. On va pouvoir intégrer notre unité d'hospitalisation à courte durée et ses cinq lits dans l'ancienne

surveillance continue. » Cette extension bénéficiera aussi bien aux patients qu'à l'équipe soignante. Pour les patients, son architecture placera le confort, la sécurité et la qualité de prise en charge. La conception et l'agencement des locaux permettront une surveillance efficace tout en préservant le repos, la protection de l'intimité et de la confidentialité des patients. Quant au personnel, ses conditions de travail seront

améliorées avec des espaces supplémentaires pour réaliser leurs soins. L'investissement de cette extension est de 630 000 € uniquement sur fond propre. C'est l'entreprise Saniez de Solesmes qui est en charge des travaux et qui a pris toutes les dispositions afin de respecter le cahier des charges pour réduire au maximum les nuisances qui pourraient incomber aux patients. ■